

Virginie DUBY-MULLER

Député de la Haute-Savoie

Conseiller Départemental de la Haute-Savoie

Paris, le mercredi 18 novembre 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE

*Ministre de l'Economie, des Finances et de
la Relance*

Ministère de l'Economie et des Finances

139 rue de Bercy

75012 Paris

Monsieur le Ministre,

Je souhaitais par le présent courrier vous alerter sur la situation dramatique des chocolatiers et pâtisseries français face à la crise économique.

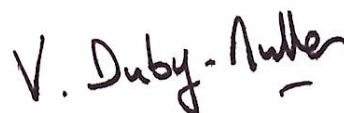
Si leurs commerces ont le droit de rester ouverts aujourd'hui, leur activité dépend évidemment de moments de partage, de plaisir d'offrir, de commandes de gâteaux pour des célébrations. Du fait de l'épidémie, leur bilan économique est donc particulièrement catastrophique. Ils ont durement subi le premier confinement, et notamment Pâques, où leurs ventes ont été extrêmement basses. Ils s'inquiètent aujourd'hui de leur chiffre d'affaires à l'approche de Noël, avec des repas de famille plus restreints et des périodes de fêtes plus contraintes.

Dans le Genevois, comme ailleurs sur notre territoire, de nombreux chocolatiers et pâtisseries disposent également d'un salon de thé, aujourd'hui fermé. Ces établissements représentaient souvent environ 50% de leur CA global. Mais comme leur activité de base (code NAF) est la pâtisserie, ils ne peuvent bénéficier des aides économiques pour leur commerce. Concrètement, ils ont uniquement accès aux crédits de l'Etat et aux suspensions temporaires de charges, mais pas au taux de chômage partiel du HCR ni à la prime de 10 000€. Les salons de thé n'ont pas été inscrits dans la liste des activités très impactées par le Covid. Les chocolatiers et pâtisseries seraient, concrètement, davantage aidés par le gouvernement s'ils étaient fermés !

Aussi, je souhaitais connaître votre analyse sur cette situation incompréhensible, et les propositions du gouvernement pour sauver les chocolatiers et pâtisseries français.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi,



Virginie DUBY MULLER